



Grippe : signes, symptômes et complications

Recommandations de prévention

Signes, symptômes et complications

La grippe est une maladie qui se propage facilement. Elle se transmet généralement par voie aérienne (toux, éternuements). Le virus se trouve également sur les mains des personnes atteintes ou sur les surfaces qu'elles ont touchées. La grippe peut se transmettre dès la veille de l'apparition des symptômes et jusqu'à cinq ou sept jours après.

Signes et symptômes. La grippe est une maladie du nez, de la gorge et des poumons provoquée par les virus de la grippe. Elle se manifeste généralement par les symptômes suivants :

- fièvre,
- frissons,
- toux,
- maux de tête,
- douleurs musculaires,
- fatigue.

Certains enfants atteints de la grippe présentent des vomissements ou de la diarrhée.

La grippe peut prendre toutes les formes, de bénigne à très grave, voire mortelle, et les saisons grippales peuvent également être plus ou moins sévères d'une année sur l'autre. Les complications de la grippe sont :

- la pneumonie (infection respiratoire),
- la déshydratation,
- l'aggravation de longues maladies, telles que les maladies,
- respiratoires et les cardiopathies, l'asthme et le diabète.

Les complications graves nécessitent souvent une hospitalisation. Les taux d'hospitalisation sont plus élevés chez les patients atteints de longues maladies, les bébés, les enfants de moins de deux ans et les personnes âgées.



© L'OMS / M. Bring

Parce que les virus de la grippe changent d'une année sur l'autre, la composition des vaccins change elle aussi tous les ans afin que nous soyons protégés contre les virus les plus répandus.

C'est pourquoi il est important de se faire vacciner tous les ans contre la grippe.



Recommandations de prévention

La vaccination contre la grippe est particulièrement importante pour les personnes présentant un risque élevé de complications graves dues à cette maladie et pour celles qui vivent avec des personnes à risque ou qui les soignent.

L'OMS recommande aux populations suivantes de se vacciner tous les ans :

- personnes en maison de retraite (âgées ou handicapées)
- personnes âgées
- personnes atteintes de maladies chroniques d'une durée supérieure à 6 mois
- femmes enceintes, personnel soignant, personnes occupant des fonctions essentielles dans la société, enfants âgés de 6 mois à 2 ans.



Les vaccins antigrippaux sont utilisés depuis plus de 60 ans. Ils sont considérés comme sûrs et constituent la meilleure mesure disponible permettant de prévenir la morbidité et la mortalité dues à la grippe.